



## Les règles d'or de l'accompagnateur Pédibus de Vinon

**Les parents vous confient leur enfant, pour leur sécurité, soyez attentifs, bienveillants, mais fermes.**

**A l'heure !** Vous vous engagez à être sur le lieu de départ 5 minutes à l'avance.  
En cas d'impossibilité c'est à vous d'alerter et de déclencher un remplaçant

### **Nombreux !**

Sur chaque ligne un minimum de deux adultes est prévu, il faut 1 adulte pour 8 enfants.  
Certains enfants d'élémentaire sont autorisés par leurs parents à rejoindre seuls l'arrêt du Pédibus. Jusqu'à l'arrêt ils restent sous la responsabilité entière de leurs parents.  
En cas d'accident, un adulte reste avec l'enfant et contacte ses parents (coordonnées sur la carte et sur la liste de pointage.)

### **Faire respecter**

Les règles de sécurité routière identiques au piéton isolé :  
Art R412-34 : obligation de marcher sur les trottoirs s'ils sont praticables,  
Art R412-42 : ou sinon le long des bords de la chaussée (bord droit dans le sens de la marche pour les groupes).  
Art R12-37:interdiction de traverser hors d'un passage piéton.

### **Conseils**

Pour faciliter la prise en charge demandez aux parents que la carte soit visible, alertez les parents si l'enfant n'est pas correctement équipé.  
En cas d'un enfant posant de sérieux problèmes de respect et d'incivilités, informez les parents et signalez par écrit au chef de ligne, pour avertissement ou radiation éventuelle.

### **Le Pédibus :**

**Avant le départ** le pilote et l'accompagnateur balai rappellent les consignes et, demandent aux enfants et aux accompagnateurs d'être attentifs à leur voix.

**A l'avant** le pilote de ligne adopte une bonne allure de marche (celle d'une marche rapide des plus petits conduit la ligne et se retourne fréquemment pour interventions éventuelles et régler le pas, personne ne le double, personne ne court.

**A l'arrière** : un adulte ferme la ligne, se tient à gauche du groupe, condense le groupe par son allure ballai, il intervient sur tous les débordements qu'il a sous les yeux, il n'a jamais aucun enfant derrière lui.

**Les autres accompagnateurs** se placent sur le côté gauche du groupe, veillent et interviennent, rappellent les consignes, attachent lacets, aident et accompagnent les enfants.

En cas de défection importante d'accompagnateurs, l'adulte présent responsabilise 2 enfants il les nomme « chauffeurs », avec pour consigne expresse de bien suivre le cheminement, de s'arrêter aux intersections ou dès son appel STOP !

Aux intersections ou passage piétons non encadrés, le groupe s'arrête l'adulte concentre le groupe, reprend la tête, se met au milieu de la chaussée les fait traverser jusqu'au dernier, les chauffeurs une fois de l'autre côté bloquent le groupe sur le trottoir jusqu'au nouvel ordre de départ, en formation initiale.

**Arrivée à l'école** : le groupe ne se disloquera qu'une fois dans l'enceinte de l'école.

Ne pas culpabiliser si on a dû élever la voix, sécurité oblige, les enfants n'ont pas l'habitude d'être prudents sur la route, ils y sont en apprentissage.

Toutefois, très rapidement ce trajet doit devenir un plaisir pour tous, il prépare à un bon démarrage de la journée.